

Châteauroux, mardi 22 novembre 2022

Assemblée générale de la CCI jeudi 24 novembre 2022



Jérôme Gernais, Président de Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Indre, vous convie à assister à la prochaine Assemblée générale de la CCI qui aura lieu

Jeudi 24 novembre, à partir de 10h,
au siège de la CCI, salle des Séances, 24 place Gambetta, à Châteauroux,

en présence de Mme Nadine Chaïb, Secrétaire générale de la Préfecture de l'Indre.

Merci de confirmer votre venue :

 02 54 53 52 40 / bernard.boisnier@indre.cci.fr



À propos de...

La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Indre est le 1^{er} accélérateur des entreprises sur le département de l'Indre.

Elle est engagée quotidiennement au service des entreprises et des collectivités dans différents programmes : Création, Reprise, Transmission d'entreprise / Compétitivité - Innovation / Développement International / Numérique - Développement Durable / Formation - Emploi - Compétences / Commerce - Tourisme - Attractivité.

La CCI Indre est certifiée AFNOR – ISO 9001 pour l'ensemble de ses activités et Qualiopi pour l'ensemble de ses actions de formation.

